Federation Focus

Bulletin Fédération Internationale de Naturisme

Classe 5, Issue 18, Éditeur: Mick Ayers

Octobre 2012

L'été est, encore une fois, passé trop vite, les vacances bien méritées sont presque déjà tombées dans l'oubli, les premières feuilles d'automne commencent à garnir les prés et les rues, et nous pouvons repenser ce que nous devons planifier pour la saison hivernale afin de pouvoir redémarrer pleinement l'année prochaine. Certes, ceci ne compte pas pour tout le monde, car quelques fédérations ont la chance de commencer maintenant leur saison d'été.

Tous ceux qui ont participé au Congrès à Koversada en Croatie ont déjà reçu l'information concernant notre nouveau site de l'internet, et je suis sûre que le site pourra être mis en ligne durant le mois d'octobre. La date définitive de mise en ligne vous sera encore communiquée par courriel, car alors vous devrez vous-aussi contribuer à l'attraction du site. En effet nous désirons volontiers vous donner la possibilité de publier de petits articles de la part de votre fédération sur ce nouveau site, car c'est précisément cette diversité qui donnera la particularité à notre site.

Je voudrais encore vous informer que cette année-ci aussi nous produirons de nouveau un livre de photos de notre Congrès. Dès maintenant vous pouvez remettre votre commande préalable au bureau et Stephane Deschenes vous communiquera ses impressions de ce Congrès.

Sieglinde Ivo

Présidente de l'INF-FNI

LE FOCUS

Le Focus est publié par la FNI pour toutes ses fédérations membres. Vous êtes invitées à le redistribuer à vos propres membres et aussi à en utiliser les articles pour vos publications dans votre pays. Au cas où vous désiriez avoir un texte ou une image dans un autre format, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat Général sous : **naturism@inf-fni.org.**

Nous apprécions hautement recevoir des contributions de la part de nos fédérations membres. Envoyez-nous vos informations, reportages sur tout ce qui se passe dans votre pays ! Nous pourrons volontiers les partager avec le reste du monde.

CONGRÈS MONDIAL 2014

Tandis que nous pensons encore au dernier Congrès, nous avons maintenant une proposition pour la date et le lieu du Congrès en 2014 - comme convenu en Irlande. Il aura lieu au "Lough Allen Hotel" et la réservation pour le Congrès est fixée du 11 au 14 septembre 2014. Le Congrès sera organisé par la Fédération Naturiste Irlandaise INA, plus de détails seront communiqués à une date ultérieure. Mais veuillez bien noter cette date s.v.p. , pour votre fédération et pour vos délégués prévus, afin d'assurer une bonne planification.

STÉPHANE DESCHÊNES

J'ai l'honneur d'avoir été élu comme membre du Comité Central de la FNI. Je m'attends à pouvoir servir la communauté naturiste internationale. Je suis marié et le père de deux garçons adolescents. Ma femme et moi sommes propriétaires du „Bare Oaks Family Naturist Park" au nord de Toronto.
J'ai passé environ 15 ans comme un directeur endéans la Fédération Canadienne du Naturisme, qui inclut 10 ans comme président. Pendant les 4 dernières années j'ai produit une publication Internet („Podcast") mensuelle, appelé „Naturist Living Show". **www.NaturistLiving.BareOaks.ca.**
Je suis aussi engagé dans quelques autres organisations de la communauté. Ma langue maternelle est le français, mais j'ai vécu la plupart de mes 46 ans dans le monde anglophone. Tel quel, je peux communiquer très bien dans les deux langues, mais mes connaissances du français écrit sont un peu faibles.
Le Comité Central de la FNI m'a transféré la responsabilité pour les relations avec les pays non européens. Donc, si vous désirez me contacter, mon adresse du courriel est :
prww@inf-fni.org

SUCCÈS POUR LE RANDONNEUR NATURISTE !

Un des points de discussions majeures lors du dernier Congrès était au sujet de problèmes légaux dans différents pays où le naturisme est menacé. Ce rapport récent vient du Royaume-Uni concernant un randonneur naturiste qui avait été accusé d'une infraction à l'ordre public l'année passée. Ceci confirme que pas chaque cas juridique n'est perdu par les naturistes.

Mick Ayers

Un rapport du "Yorkshire Evening Post" par Stuart Robinson, publié mardi, le 9 octobre 2012

Un randonneur qui se promenait tout nu à travers une belle région de Leeds, a gagné une bataille de longues années contre sa condamnation pour une infraction à l'ordre public.
Le naturiste Nigel Keer, 42, a fait un appel au jugement contre la condamnation par les magistrats pour avoir offensé une femme qui se promenait avec son chien à Otley Chevin en octobre dernier.
Et hier, un juge au tribunal royal à Leeds lui a communiqué que l'inculpation contre lui sera destituée, car il est peu probable que la promenade en nudité de Mr. Keer ait provoqué des troubles à quiconque.
Le tribunal avait appris que Mr. Keer avait été arrêté par le policier hors service PC Mark Buxton, qui disait qu'il avait vu une femme semblant être "affligée" quand elle avait remarqué Mr Keer se promenant à Chevin le 11 octobre l'année passée.
Mais Mr Keer avait dénié les accusations, et disait que le naturisme "est une liberté de corps et est d'une certaine façon est une légère protestation contre les normes sociales exigeant de porter des vêtements tous les jours".

En réunion avec deux juges, le juge Guy Kearl disait à PC Buxton, qui disait qu'il avait été choqué par l'incident, n'aurait pas été en état de pouvoir déterminer si la femme était affligée.
Il disait que la réaction de la part du policier en voyant Mr. Keer pourrait aussi être considérée comme "étant extrême vu son expérience".

En déboutant l'accusation, il ajoutait: "Ce comportement n'a pas eu lieu devant une école ou dans une rue au centre d'une ville. C'était dans les landes en plein jour. "En vu du lieu de cet incident, l'heure de la journée et la réaction d'autres personnes comme nous avons constaté, nous n'estimons pas que quelqu'un ait pu être harcelé, intimidé ou affligé par ce comportement."
Le juge disait qu'il n'y a eu aucun motif sexuel lors de cet incident, en ajoutant: "Il ne s'est pas exhibé intentionnellement n'a ni cherché à attirer l'attention sur soi et n'a ni apparu subitement comme ce qu'on appelle communément un 'nu-vite' ou 'streaker'.
Comme rapporté dans le YEP, Mr Keer a participé à trois tours mondiaux de bicyclettes en nudité ensemble avec d'autres naturistes.

Après l'affaire, Mr Keer disait qu'il était ravi avoir enfin pu repousser les accusations.
Il disait que les accusations l'avaient amené au chômage pour quelques mois.
Mr Keer ajoutait: "J'ai continué avec le naturisme, mais je suis devenu un peu plus prudent maintenant."
"Pour le moment il fait un peu trop froid pour faire quelque chose, mais une fois qu'il fera plus chaud, je serai là de nouveau".

COMMENT LA FNI FONCTIONNE-T-ELLE ?

L'année prochaine la FNI fêtera ses 60 ans. Mais les gens qui au monde entier travaillent pour les fédérations, rémunérés ou à titre honorifiques, sont généralement plus nouveaux dans le naturisme organisé. Comme la plupart d'entre d'eux n'ont guère revu les statuts de la FNI en détail, nous pensons qu'il serait utile de montrer la structure internationale de la FNI.

L'Assemblée Générale (AG)

Elle est formée par les Fédérations des pays membres et se rencontre tous les deux ans lors du Congrès Mondial de la FNI. Chaque Fédération dispose d'un Délégué. Le nombre de voix pour chaque Délégué est calculé sur le nombre des membres (ayant payé) transmis à la FNI durant les deux années précédent le Congrès.

Le lieu de chaque Congrès est fixé lors du Congrès précédent et confirmé par le Comité Exécutif. En tradition, chaque 5ième congrès (tous les 10 ans) est organisé en dehors de l'Europe.

Tandis que des suggestions et des questions peuvent être soumises à tout moment au Comité Exécutif, au Comité Central ou au Secrétariat Général de la FNI, les affaires qui ont un impact considérable sur le fonctionnement de la FNI (par exemple les motions, le budget, changements des statuts) ne peuvent être traitées que lors du Congrès où elles sont approuvées par l'Assemblée Générale.

Le Comité Central (CC)

Le Comité Central s'occupe des affaires de la FNI (dans d'autres organisations souvent appelé le Conseil d'Administration). Le CC est composé par le Président, deux Vice-Présidents et deux membres assesseurs, qui sont élus pour des périodes de 4 ans. Un des Vice-Présidents est responsable pour les finances (et ainsi appelé le Trésorier), et l'autre est responsable pour le Secrétariat Général (Administration).

Tandis que le Comité Central gère officiellement la FNI, les réalités de la distance entrainent que normalement il ne se rassemble que deux fois par an. Ainsi, la plupart des affaires sont gérées par le Comité Exécutif, approuvées par le CC.

Comité Exécutif (CE)

Le Comité Exécutif comprend le Président et les deux Vice-Présidents. Ils se rassemblent régulièrement et assurent la direction de la FNI. Ce sont eux qui fixent les ordres du jour, font les suggestions pour des projets et puis exécutent ces mêmes projets une fois approuvés par le CC. Le CE est aussi responsable pour le Secrétariat Général.

Secrétariat Général (SG))

Le Secrétariat Général gère les opérations journalières de la FNI. Il se trouve au bureau de la FNI et ces positions sont uniquement à titre honorifique. Le personnel embauché par la FNI travaille à plein temps afin d'assurer les communications endéans la FNI et d'exécuter les projets créés par le CE et approuvés par le CC.

Commission Juridique (CJ)

La Commission Juridique est un organe d'appels qui règlent les plaintes faites par les membres de la FNI concernant l'exclusion de la FNI, transfert dans d'autres groupes de membres, le nombre de droits de votes de contribution lors l'AG, les infractions des droits statutaires, ou des infractions par le CC des statuts et réglementations fixés par l'AG.

La CJ est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un membre ordinaire ainsi que de deux membres remplaçants.

La CJ peut aussi être incluse pour décider sur des disputes entre les Fédérations membres.

Commissaires aux Comptes (CCO)

Les Commissaires aux Comptes contrôlent les finances de la FNI, pour assurer que les finances sont correctement gérées et que les fonds ont été utilisés de manière appropriée.